

L'action de REFH s'inscrit dans les programmes de 2^{de} et 1^e des lycées généraux, technologiques et professionnels.

Elle se décompose ainsi :

- ❖ Lecture et analyse du texte de la Convention CEDEF.
- ❖ Illustration par une affiche du préambule sur la lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes.
- ❖ Choix d'un article par les élèves dans l'objectif de créer une affiche sur l'un des points essentiels de la Convention CEDEF.
- ❖ Les affiches seront mises en ligne sur le site de REFH et pourront faire l'objet d'expositions.

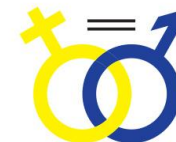
Cette activité s'étend sur toute l'année scolaire 2016-2017 avec possibilité d'un événement pour la Journée internationale des droits des femmes autour du 8 mars 2017.

Contactez-nous :

Site : www.reussirlegalitefh.eu
courriel : reussir.egalitefh@orange.fr

REFH, 10, rue du Coüédic, 75014 septembre 2016

Réussir l'égalité



Femmes-Hommes

« Réussir l'égalité Femmes-Hommes »

Nous voulons

Alerter et agir femmes et hommes ensemble, contre toute forme de discrimination et de violence en fonction du sexe, en particulier, dans l'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Agir pour faire reconnaître et promouvoir les compétences des femmes afin d'accroître leur rôle et leur pouvoir de décision dans la vie professionnelle, sociale et publique.

**La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes
CEDEF/CEDAW¹**

Promeut l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des droits : civils, politiques, sociaux et économiques.

Elle a été adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU en 1979. La France l'a ratifiée en décembre 1983. Aujourd'hui, 97 % des États représentés à l'ONU l'ont signée.

Depuis 1999, le protocole additionnel, qui judiciarise la convention, a été adopté par 70 États, dont la France.

Les pays signataires sont tenus de remettre un rapport sur l'application de la Convention tous les 4 ans et donner suite aux recommandations du « Comité CEDAW ».

Texte de la Convention CEDEF/CEDAW

<http://www.un.org/fr/women/cedaw/convention.shtml>

Protocole facultatif : <http://www.un.org/fr/women/cedaw/protocol.shtml>

1 Cedaw est l'acronyme anglais (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women)

Description du projet

Suite à l'audition de la France par le Comité CEDAW en juillet 2016, nous proposons aux professeur.e.s intéressé.e.s (arts plastiques, histoire-géographie, enseignement moral et civique, lettres, langues, documentalistes, CPE...) et aux élèves une action de sensibilisation à cette Convention ainsi que des mesures adaptées à sa diffusion.

REFH présente un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre de la *Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018)*. Celle-ci se réfère d'ailleurs à la CEDEF dans son préambule.

Le projet REFH répond particulièrement aux exigences du chantier prioritaire n° 2 de la Convention interministérielle intitulé : « *Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.* »

REFH est en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale pour cette action : <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>